

« ON EST DEVENUES DES FEMMES POLITIQUES »*

Les élections municipales de mars 2001 ont permis d'observer pour la première fois l'application du principe de parité en politique. Cette réforme dont les principaux éléments de légitimation approfondissement de la démocratie et égalité entre hommes et femmes¹ - ont suscité de fortes attentes dans l'opinion - dont la réalisation, comme nous le verrons, n'est rien moins qu'évidente a aussi obligé les responsables politiques locaux à produire un important effort de recrutement pour parvenir à présenter autant

d'individus de chaque sexe sur leurs listes. Bien que la loi ne s'appliquât qu'aux communes de plus de 3500 habitants où ne siègent que 16% des presque 500.000 conseillers et conseillères municipaux (ces dernières constituant jusque là le quart des effectifs), il leur a fallu se donner les moyens de doubler le nombre des élues, soit, passé d'environ 19.000 à environ 38.000. C'était donc une occasion exceptionnelle d'étudier les processus de socialisations à l'œuvre dans le champ politique qui, dans une situation quasi expérimentale créée par un effet de masse, en devenaient d'autant plus visibles et donc observables. Le recrutement qui a eu lieu, on l'imagine facilement, n'allait pas de soi, ni pour les appareils, ni pour les femmes, souvent novices, qui allaient faire leur entrée sur le marché des charges électives. En effet, le champ politique en tant que portion autonomisée de l'espace social produit ses propres enjeux, ses propres règles et son propre discours de légitimation dont les présupposés implicites, acceptés par tous, ne sont soumis à aucun questionnement² Pour les « établis »,³ s'assurer que les entrants, en l'occurrence les entrantes, les connaissent, les maîtrisent et les mettent en pratique, c'est s'assurer que le système de relation entre positions à l'intérieur du champ ainsi que les relations entre le champ et le reste de l'espace social resteront inchangés. Autre-

* Les éléments que nous présentons ici sont les résultats d'une enquête menée auprès de candidates de communes de l'agglomération parisienne se présentant pour la première fois à des élections. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la maîtrise de sociologie de l'université Marc Bloch (Strasbourg II) et a donné lieu à la rédaction d'un mémoire sous la direction de MM. Roland Pfefferkorn et Christian de Montlibert (*La normalisation dans la différence, les femmes aux élections municipales de mars 2001*, mai 01). Etant donné le caractère limité de cet exercice, dans le temps d'une part et d'autre part parce que notre formation de sociologue reste incomplète, nos conclusions restent forcément lacunaires et provisoires. Il faut les considérer comme la première étape d'un travail que nous poursuivons cette année sous la direction de Mme Francine Muel-Dreyfus. Ce qui suit doit donc être considéré avant tout comme des hypothèses de travail produites dans le cadre d'une lecture unilatérale du phénomène mettant principalement l'accent sur les contraintes et les logiques de conservation plutôt que sur les conflits et les logiques de subversion. Cela étant, nous tenons à préciser qu'en nous intéressant à l'intégration de ces femmes dans le champ politique nous pensons, avant de commencer notre terrain, observer des processus conflictuels ou tout du moins des processus de redéfinition réciproque. Nous ne les avons pas rencontrés (peut-être n'avons-nous pas été capable de les voir ?). Nous nous sommes donc attaché à rechercher les raisons de cette absence de conflit ce qui bien sûr ne signifie pas qu'il n'y en ait pas eu et qu'il n'y en aura pas, certaines informations recueillies depuis tendent en effet à le montrer. A suivre, donc.

1 Pour s'en convaincre on peut se reporter aux « traces » laissées par les débats intellectuels et politico-médiatiques sur le sujet. Par exemple : Martin, Jacqueline (dir.), *La parité. Enjeux et mise en œuvre*, Toulouse, PUM, 1998, 300 p. ; *Pouvoirs* n°82, « Femmes en politique », 09/97 ; *Nouvelles questions féministes*, « La parité pour », vol 15-4, 11/1994 ; *Lunes* n°14, 12/00 ; etc.

2 Pierre Bourdieu, « la représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°36-37, 02-03/1981, pp.3-24 ; Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, 06/1984, pp.49-55 ; Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Lyon, PUL, 2000, 111p. ; Christian Montlibert (de), *La domination politique*, Strasbourg, PUS, 1997, 175p.

3 Nous empruntons ce terme à Elias Norbert qui l'utilise dans un tout autre contexte - in *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997, réédition Agora pocket, 2001, 342 p. - mais qui correspond bien aux relations que nous avons observées. En effet, les rapports entre « marginaux » et « établis » qui y sont décrits nous semblent très proches des rapports qui structurent la logique des champs que Pierre Bourdieu théoriserait plus tard. Voir en particulier pp. 69 et sq. de l'édition de poche.

ment dit, il ne fallait pas qu'une réforme subite et en grande partie subie, susceptible de modifier - au moins momentanément - les droits d'entrée et les propriétés associées aux positions occasionne une véritable transformation de la structure du champ. Au contraire, c'est justement parce que cette réforme était et reste encore potentiellement porteuse de désordres et de changement que la mobilisation de tous ceux - et celles - qui ont intérêt à la conservation des rapports sociaux institués devenait impérative⁴. L'essentiel du travail de recrutement a donc consisté à trouver des femmes conformes (ou susceptibles de facilement se conformer) aux règles et aux enjeux du champ politique. Mais ce n'est pas tout, il fallait aussi que ces femmes soient conformes à ce que l'on attend qu'une femme soit selon les critères androcentriques de la définition actuelle de l'identité féminine. L'enjeu de cette double logique étant d'une part de maintenir la relation de domination entre représentants et représentés, autrement dit la dépossession du pouvoir de ceux-ci au profit de ceux-là considérés comme seuls détenteurs de la définition et de la pratique légitimes de la politique,⁵ et d'autre part, de ne pas remettre en question les identités produites par la domination masculine - i.e. cette domination elle-même. Les candidates ont donc reçu une double injonction dont l'observance pourrait bien aboutir à l'établissement d'une «cartographie symbolique»⁶ des espaces politiques selon qu'ils seraient interdits, permis ou prescrits aux femmes : Il leur fallait être des agents politiques normales mais... différentes. L'étude du processus de production de ces «femmes politiques » donne une idée de

la façon dont l'institution émet des injonctions à acquérir des dispositions particulières et met en place des dispositifs d'intériorisation. En effet, entrer sur le marché des charges électives suppose d'opérer une véritable conversion par incorporation de schèmes pratiques et symboliques au terme de laquelle ceux-ci doivent devenir comme une seconde nature. Il faut non seulement penser en politicienne mais il faut aussi savoir parler, réagir, bouger etc. en politicienne alors que les codes à mettre en œuvre sont ceux des politiciens et qu'ils gardent les traces de conflits autrefois physiques, guerriers, virils, aujourd'hui sublimés et verbalisés⁷. Tout cela demande un travail au cours duquel le groupe, le collectif, modèle l'individu presque insensiblement par des conseils, des encouragements, par des rappels à l'ordre aussi mais le plus souvent par une transmission implicite à travers l'exemple donné par les prédécesseurs. C'est de ce travail dont nous allons rendre compte maintenant. Mais avant de commencer, nous devons noter, sans développer plus avant sur ce sujet, que si ce travail a été possible et s'il a pu s'accomplir avec l'efficacité que nous lui prêtons, c'est en grande partie parce que la légitimité des femmes dans l'espace public, *a fortiori* en politique, est encore aujourd'hui plus que problématique. Ajoutons qu'à cette illégitimité statutaire inscrite dans l'ordre des choses, c'est à dire dans l'ordre de cette «violence de la banalité»⁸ qu'est la violence symbolique s'est surajouté un ensemble de stratégies de délégitimation des candidates. Autrement dit, s'il a été si facile d'obtenir leur acceptation de l'ordre c'est avant tout parce qu'on a voulu leur faire sentir qu'elles étaient presque «coupables» de quelque chose : coupables de transgresser un interdit fondateur, celui du pouvoir dont leur pratique, opposée à une pratique «nomique» des hommes, serait, elle, anomique, mais aussi coupables de profiter d'une loi «injuste» qui, en éliminant des élus ayant prouvé leur valeur, aurait favorisé l'investiture de femmes peu motivées et incompétentes, soupçonnées d'usurper la fonction ou même d'avoir obtenu leur place

4 Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que cette situation de «décalage structural » est particulièrement propice à l'explicitation de l'implicite de la pratique politique (sur cette question voir Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Le Seuil, 2000 (1ère ed. 1972), 432 p. ; Bourdieu, Pierre, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984, 317 p. ; Muel-Dreyfus, Francine, *Le métier d'éducateur*, Paris, Minuit, 1983, 271 p.

5 Bourdieu, art. cit., 1981, 1984 et op. cit., 2000 ; Montlibert (de), op.cit., 1997.

6 Selon l'expression employée par Francine Muel-Dreyfus dans *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, 1996, 388 p.

7 Montlibert (de), op.cit., 1997.

8 Muel-Dreyfus, op. cit.

par l'intrigue et la séduction. A croire qu'aujourd'hui encore, une femme dans l'espace public ne pourrait être autre qu'une «femme publique». Face à ces tentatives visant à les discréditer et à mettre en cause leur légitimité,⁹ non seulement vis à vis des autres mais aussi et surtout vis à vis d'elles-mêmes - c'est à dire dans le regard qu'elles portent sur elles-mêmes - la double logique

9 Qui ne sont pas seulement le fait des agents politiques masculins ou de la presse qui s'en est largement faite écho, mais aussi de femmes qui, souvent militantes de longue date, ayant déjà du pouvoir ou pouvant raisonnablement espérer en avoir, acceptent mal que des nouvelles puissent obtenir la même chose qu'elles sans en payer le même prix (Selon William Gueraiche, - in *Les femmes et la république*, Paris, L'Atelier, 1999, 304 p.- ce type d'attitudes a joué un rôle important dans la fermeture du champ politique aux autres femmes et dans l'exclusion des problématiques féministes du débat politique). Il faut aussi voir que ces stratégies de délégitimation des autres ne résultent pas seulement d'une sorte de ressentiment, elles sont aussi des stratégies de légitimation de soi qui par le registre utilisé travaillent objectivement à la reproduction des rapports de domination entre hommes et femmes ainsi qu'entre agents dominants et agents dominés (ou passifs) du jeu politique. Il est particulièrement significatif que de telles critiques émanent de candidates qui, pour se valoriser et se légitimer, pour conjurer leur propre statut de dominées, stigmatisent d'autres candidates en reproduisant dans leurs discours des représentations chargées d'idéologie sexiste qui disqualifient les femmes en tant que groupe. Les hommes peuvent alors se permettre de se taire et de laisser le travail se faire tout seul, sans intervenir. Leur point de vue est suffisamment bien relayé et intériorisé pour qu'ils n'aient plus besoin de l'exprimer, il est l'ordre des choses qui en tant que tel n'a pas besoin de se dire puisque tout - ou presque - le signifie. Le résultat de cet effort de distinction entre candidates pourrait bien être d'empêcher que leur présence massive dans les assemblées, ce rapprochement entre égales se rapprochant du pouvoir, soit l'occasion de l'expression d'une réelle solidarité féminine et de la constitution d'un espace public qui leur soit commun dans lequel elles pourraient trouver les moyens de se constituer en force politique autonome, même informelle, capable d'agir pour la défense de leurs intérêts de classe de sexe (Voir Guillaumin, Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-Femmes, 1992, 241p. ; Christine Delphy, *L'ennemi principal I. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998, 295p. et *L'ennemi principal II. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, 389p. 1998, 2001).

de normalisation dans la différence apparaît donc aussi comme un moyen pour les candidates de produire les légitimations indispensables sans lesquelles leur entrée dans le champ politique serait invivable.

NORMALISATION

Une fois qu'on leur a accordé et/ou qu'elles ont accepté l'investiture, ce qui a déjà nécessité de leur part un véritable travail de réassurance et de banalisation dont nous ne pouvons pas rendre compte ici faute de place, la première des stratégies de légitimation mises en œuvre par les nouvelles va donc consister à se montrer en tous points conformes aux enjeux et aux règles du champ politique par l'adoption orthodoxe de sa *doxa* qui n'est pas seulement un discours à usage externe mais aussi, pour reprendre un propos de Michel Foucault sur un autre sujet, «le discours interne de l'institution - celui qu'elle se tient à elle-même et qui circule parmi ceux qui la font fonctionner»¹⁰ et qui fait que les clercs sont aussi des croyants.

Le champ politique produit ses propres règles, nous l'avons déjà dit, en conséquence de quoi il produit aussi les critères d'évaluation et de sélection de ses agents. On n'y entre pas uniquement parce qu'on le souhaite mais parce qu'on présente une certaine conformité, par rapport à ces critères. Cela demande un important investissement en temps qui suppose avant tout l'adoption des valeurs, des hiérarchies, des règles et des enjeux du champ- i.e. la normalisation des impétrant(e)s, garantie de la pérennité du jeu. Les candidates que nous avons rencontrées se trouvaient, pour la plupart dans cette phase d'adaptation et d'apprentissage, nous avons donc retrouvé dans leur discours les différentes dimensions de la conversion qui devait les mener à devenir des agents politiques «normales». Mais avant cela, il fallait que le champ politique sélectionne des femmes dont l'intégration paraissait la plus rentable et qui semblaient les mieux disposées à se conformer.

10 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, 213 p., pp.39-40.

Sélection

Françoise Gaspard soulignait dans un article paru au début du processus qui devait mener à la modification de la Constitution¹¹ que «*compte tenu du fonctionnement des systèmes politiques, [la parité] si elle était appliquée demain, les femmes sélectionnées par les partis seraient probablement, au moins dans une phase intermédiaire, choisies (par les appareils demeurés masculins) en raison d'une conformité attendue et certainement pas de leur féminisme*». ¹² Le fait est que nous n'avons rencontré que très peu de femmes se déclarant féministes ou même déclarant de la sympathie pour les mouvements féministes. Celles qui, à la rigueur, en reconnaissaient les apports et la nécessité étaient le plus souvent de gauche et ne manquaient jamais de prendre leurs distances avec ce que ce mouvement a pu représenter comme remise en cause radicale du patriarcat. Mais plus encore, c'est bien la conformité, non pas seulement dans le sens d'une soumission à l'ordre masculin, qui a été recherchée mais bien une conformité à l'ordre du champ politique. Il fallait des femmes relativement dociles, malléables et inexpérimentées mais disposant déjà d'un certain crédit pouvant être converti en capital politique.

Le premier fait à relever est l'âge des candidates : 74% des élues ont plus de 40 ans et 7% ont moins de 30.¹³ Autrement dit, celles qui ont été recrutées étaient soit jeunes et inexpérimentées donc plus facilement infériorisées et manipulables, soit elles étaient déjà des femmes installées dans la vie chez lesquelles les contraintes de l'existence ont eu largement le temps d'imposer un «principe de réalité» qui leur a fait évacuer les éventuelles espérances et utopies de leur

jeunesse et dont on pouvait prévoir qu'elles seraient bien disposées à se conformer à ce qui est. «*Le vieillissement social n'est pas autre chose que ce lent travail de deuil[...] de tous les possibles latéraux, peu à peu abandonnés sur le chemin, et de toutes les espérances reconnues comme irréalistes à force d'être restées irréalisées*». ¹⁴ N'était-ce pas là la garantie de recruter des femmes bien mieux disposées à se montrer responsables - i.e. soucieuses de continuité et d'ordre - qu'à saisir ce qui pourrait être une occasion historique de transformation ? En ce qui concerne l'origine sociale des candidates, dans la mesure où disposer d'un minimum de capital culturel et de temps restent des conditions nécessaires pour espérer occuper une position dans le champ politique, il y a de fortes chances pour que le renouvellement massif qui vient d'avoir lieu n'ait eu que peu d'incidence sur celle-ci. La plupart des candidates que nous avons rencontrées étaient membres des classes moyennes ou supérieures et avaient fait des études supérieures, une avait le bac et une autre disposait d'un diplôme inférieur au bac. A ce sujet, une candidate d'origine algérienne et gardienne d'immeuble, pressentie pour devenir maire adjointe, nous a rapporté la réaction de rejet d'un cadre de son parti (PRG) quand il pris connaissance de sa position sociale.

Mais le fait de présenter les attributs d'une conformité potentielle, c'est à dire de détenir les propriétés sociales qui le laissait supposer, n'était pas suffisant. Il fallait aussi que les candidates puissent revendiquer une légitimité pour prétendre intervenir dans l'espace politique local. Les difficultés (réelles ou supposées) pour trouver des femmes ne justifiaient pas un quelconque relâchement dans les critères de recrutement, même si ceux-ci ont pu être assouplis pour des positions en fin de liste. Il fallait donc un minimum de notoriété, présenter une utilité, c'est à dire contribuer à l'accumulation du capital de croyance et de reconnaissance de l'institution et s'intégrer dans un cadre imposé dont on allait admettre les contraintes

11 Françoise Gaspard, « La parité, pourquoi pas ? », in *Pouvoirs*, n°82, 09/1997, pp. 115-125

12 Ibid., p. 123.

13 Source : Observatoire de la parité, 05/2001. Cette structure par âge est par ailleurs significative du fait que l'élevage des enfants, au moins quand ils sont petits, incombe principalement aux femmes. D'ailleurs, les candidates que nous avons rencontrées et qui avaient des enfants nous ont toutes affirmé que s'ils avaient été plus petits, elles ne se seraient pas présentées.

14 Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, 670 p., 1979, p. 123.

(ce qu'une candidate, militante de longue date, a traduit par l'euphémisme «il faut des gens sympathiques»). Si les responsables locaux ont pu se plaindre que peu de femmes se soient présentées spontanément, il nous semble qu'en réalité ils préféreraient effectuer eux-mêmes la démarche afin d'opérer une présélection. Plutôt que de faire des appels à candidature et d'ouvrir réellement les listes, ils sont allés chercher des candidates dont l'activité était avérée et dont on pouvait connaître les capacités et les prises de positions. Comme par ailleurs la probabilité de participation à la vie associative est plus élevée pour les classes moyennes et supérieures¹⁵, puiser dans ce vivier était en quelque sorte la garantie de trouver des personnes non seulement susceptibles de se former rapidement mais aussi d'apporter quelque chose. Ce recrutement socialement ciblé a donc permis de réduire le coût et les risques inhérents à l'intégration d'individus nouveaux et nombreux tout en s'assurant qu'il sera possible d'en tirer des bénéficiaires, notamment en terme d'accumulation de confiance et de reconnaissance. Il fallait donc que les candidates aient non seulement les dispositions nécessaires mais qu'elles aient aussi des ressources convertibles dans le champ, proches des quatre espèces de capital politique définies par Christian de Montlibert : capital politique personnalisé, capital politique institutionnalisé, capital politique bureaucratisé, ou capital politique savant.¹⁶ Sans que l'on puisse dire que les nouvelles candidates disposaient à proprement parler de capital politique, puisqu'elles entraient dans une phase de conversion et d'accumulation, elles disposaient tout de même d'un capital initial que l'on peut rapprocher d'un des quatre pôles précédents, certaines candidates pouvant évidemment détenir plus d'une espèce de capital. Mais la conversion de ces ressources supposait d'une part qu'elles soient reconnues par le champ et d'autre part que les porteuses de ces ressources soient elles-mêmes converties aux enjeux et aux règles de celui-ci.

15 Alain Bihr, Roland Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros, 1995, 576 p., pp.448-455.

16 Op. cit., 1997, pp.73-75.

Mise en conformité

Pouvoir revendiquer une présence et des réalisations dans l'espace public était en quelque sorte la condition nécessaire, mais non suffisante, pour que ces femmes deviennent des «femmes politiques» c'est à dire des agents du champ comme les autres. Il a fallu aussi que les candidates acquièrent la «façon de penser», la «culture» du champ, qui n'est pas seulement la culture des militants mais surtout celle des représentants. Cette «acculturation», «c'est l'apprentissage des savoirs et savoir-faire qui vous permettent de vous comporter normalement, c'est à dire politiquement, dans un champ politique, de participer à ce qu'on appelle communément <la politique politicienne>. Ce sens du jeu politique est ce qui fait que l'on peut négocier un compromis, que l'on fait silence sur une chose qu'habituellement on dirait, que l'on sait protéger ses amis de manière discrète, que l'on sait parler aux journalistes... ». ¹⁷ Cet apprentissage a fait l'objet d'une véritable injonction à acquérir ce «sens du jeu» qui ne se limite pas à la connaissance du fonctionnement institutionnel, bien qu'à ce sujet les demandes des candidates se fissent pressantes. Elles ont dû par exemple intégrer la règle fondamentale de la solidarité de liste traduction concrète de la nécessaire fidélité au parti (ou à la coalition) qui a accordé l'investiture. Il leur a donc fallu apprendre à faire des concessions sur leurs propres convictions quand elles entraient en conflits avec le discours et l'action de ceux qu'elles étaient censées soutenir parce qu'elles leur devaient d'être là. Il leur a fallu parfois, souvent même, renoncer à leurs idées plutôt que d'«aller à l'encontre de la discipline de groupe» ainsi que le conseillait une formatrice lors d'un stage de «préparation à la vie municipale» destiné aux futures élues. En effet, tout manquement à ce principe constitue une remise en question du jeu lui-même et il n'y a guère que le fait de disposer de compétences ou d'un capital spécifiques, rares et reconnus et qui rendent, au moins pour un temps, indispensable celle ou celui qui les possède qui puisse autoriser à y déroger. Quant au

17 Bourdieu, op. cit., 2000, pp.59-60.

reste, c'est à dire à leur représentation du contenu concret du travail de représentante élue, il nous a été assez difficile d'obtenir des précisions. Et pour cause, c'est aussi ce que cherchaient à savoir les candidates et ce sur quoi elles disposaient du moins d'informations, soit parce qu'on ne leur en donnait pas, soit parce que cela restait très évasif, une sorte de mystère, de flou, d'indétermination régnant sur ce sujet (« l'art de la politique »¹⁸), soit qu'elles n'osaient tout simplement pas en demander. Ceci explique par exemple la participation à des sessions de formation en dehors des partis. Il semblait évident à certaines que pour commencer, il fallait déjà savoir précisément comment cela se passait. Faire un stage permettait alors aux nouvelles de se mettre au courant sans avouer publiquement leurs lacunes et de ne pas poser de questions qui auraient pu paraître déplacées, incongrues et susceptibles de les décrédibilisées dans un cercle d'initiés. Le discours diffusé dans ces stages organisés par une association féminine présentait deux logiques différentes, voire contradictoires. D'un côté, les formatrices incitaient les stagiaires à « porter le changement », à « ne pas se couler dans le moule », mais de l'autre, le contenu des formations sur le fonctionnement des municipalités était essentiellement un exposé en termes de contraintes liées aux institutions et aux pratiques (finances, partis, temps, institutions partenaires, organisation, relations interpersonnelles, etc.) et non en termes de possibilités d'initiatives. Et c'est d'ailleurs en grande partie ce que venaient chercher les stagiaires : un exposé des règles qu'elles allaient devoir observer pour montrer qu'elles étaient disposées (aux deux sens du terme) à jouer le jeu et les informations nécessaires pour ne pas représenter un poids, une charge, un risque.¹⁹ L'ensemble de ces pré-

occupations apparaissait clairement dans l'attention qu'elles portaient aux questions budgétaires, véritable principe de réalité qui impose de réduire les aspirations et les projets à ce qu'ils coûtent en argent et en démarches. Les formatrices insistaient beaucoup sur le fait que la viabilité des projets politiques dépend avant tout de la prise en compte des questions financières, de l'application d'un modèle bien établi de présentation ainsi que de la maîtrise des règles et des ficelles du financement ce qui consiste, entre autre, à repérer les personnes influentes dans les organismes adéquats et à entretenir de bonnes relations avec elles {« c'est un métier... euh, une fonction où le réseau est très important »}. En définitive, ce que les candidates apprenaient dans ces formations, c'est à devenir des élues responsables - i.e. conscientes qu'elles ne peuvent ni agir, ni même proposer si cela suppose un quelconque changement. Elles y apprenaient à devenir des gestionnaires : gérer les choses, les gens, les budgets, réduire les déficits, contenir ou faire baisser la pression fiscale, attirer les entreprises... Elles y apprenaient qu'elles sont tenues « à une certaine continuité » au point que certaines, dans la perspective de devoir assumer des responsabilités politiques, en arrivaient à relativiser leurs propres revendications antérieures quand, hors du champ politique, elles pensaient que la volonté et la décision étaient suffisantes. Désormais, elles ne devront plus se permettre d'exprimer spontanément leur avis personnel, la parole de l'élu(e) se doit d'être une parole renseignée, mesurée, maîtrisée dans son contenu mais aussi dans sa forme. Après les questions budgétaires c'est d'ailleurs ce qui préoccupait le plus les candidates. Et comme pour le budget, ce n'est

18 A ce sujet voir la contribution de Patrick Lehingue, « Vocation, art ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques », in Michel Offerle (dir.), *La profession politique, 19ème - 20ème siècle*, Paris, Belin, 1999, 364 p., chap.3, pp.93-134.

19 Il faut sûrement aussi voir dans ces efforts de « mise à niveau » la conscience qu'elles devaient disposer d'un maximum d'informations pour agir en connaissance de cause, faire des choix de façon

plus ou moins autonome et prendre position sans forcément passer par la tutelle des « établis ». Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'assimiler les règles de fonctionnement d'un champ avec comme principal objectif d'y rester fidèle ne peut que concourir à sa reproduction mais surtout que la pratique politique « droite » demande plus qu'une connaissance théorique et un perfectionnisme technicien, elle nécessite une incorporation de schèmes pratiques et symboliques qui régulent l'activité en l'absence de toutes règles explicites et dont l'absence de maîtrise trahit le noviciat ou l'extériorité (cf. *infra*).

pas tant les idées qui leur paraissaient importantes mais la possibilité de produire un discours conforme à ce qui est attendu de leur part par le parti et par les électeurs. L'important dans le champ politique étant de se différencier de l'adversaire et les thèmes étant imposés en grande partie par ce jeu de différenciation, l'unique objectif est de pouvoir s'intégrer dans ces joutes rhétoriques selon le mode d'expression qui y est légitime. L'agent politique est tenu à « *l'intelligence* » de la réponse et de la situation : il y a une façon de parler, en fonction des lieux et des publics, des moments choisis pour le faire et tout n'est pas toujours bon à dire. En fonction des débats et des enjeux du moment il faut arrêter des positions communes (souvent dictées par le « haut ») que chacun devra défendre en se gardant bien de réagir spontanément selon ses convictions ou son avis car la politique étant un jeu de stratégies, d'accords et de compromis entre les différentes formations, il faut souvent taire les tractations et les véritables intentions. Enfin, il y a la façon générale d'être en public, les attitudes à avoir en fonction des différents interlocuteurs possibles (électeurs, personnel de mairie, presse, Etat...). Parmi ces attitudes, les candidates ont pu lors de la campagne s'entraîner au contact avec les électeurs, leurs adversaires, les fonctionnaires, les journalistes etc. que ce soit dans les réunions publiques, en arpentant les rues et les marchés de leur commune, en faisant du porte à porte ou simplement en devenant plus aimable avec leurs voisins. Certaines n'ont d'ailleurs pas réussi à franchir le pas et ont rencontré quelques difficultés pour s'exprimer sur la scène publique faute de confiance en leurs capacités de mise en pratique des techniques d'expression et de présentation de soi nécessaires à ce type d'exercices. Car pour cela, il faut se sentir autorisée et pour se sentir autorisées, les candidates étaient persuadées qu'elles devaient faire preuve d'une maîtrise totale de soi et du jeu. Cela devenait une véritable hantise que nous pouvons résumer par ce verbe maintes fois entendu : « *prouver* ». Prouver, c'est établir qu'elles sont légitimes, qu'elles n'ont pas usurpé leur place, bien que la loi les ait imposées, mais c'est aussi

dissiper les doutes et le discrédit liés au seul fait qu'elles sont des femmes, ce qui suffit - à leurs yeux et à ceux de beaucoup d'autres - à les rendre incompétentes dans certains domaines. Cependant, pour prouver qu'elles étaient capables de faire la même chose qu'un homme, d'assumer les mêmes responsabilités, elles avaient l'impression de devoir en faire plus. Non pas parce qu'elles se savaient moins compétentes ou plus lentes, quoiqu'elles aient pu finir par le croire, mais parce qu'elles redoutaient que toute manifestation de faillibilité leur soit retournée comme une confirmation de leur infériorité statutaire. Ce qu'elles cherchaient à prouver, c'est qu'elles avaient droit au Droit - i.e. à légitimer une disposition légale - comme si la parité leur était accordée injustement et pour un temps, comme si elles étaient à l'essai. Dans ces conditions, on ne peut s'étonner de leur conformisme et de leur bonne volonté. Rares étaient celles qui avaient suffisamment confiance en elles pour croire qu'elles pourraient s'exprimer, se faire entendre et exercer une influence dès les premiers temps et cette idée de période d'essai n'était d'ailleurs pas reniée par les cadres et les militantes chevronnées qui considéraient les nouvelles un peu comme des stagiaires, voire comme des candidates de seconde zone, quand elles venaient de la « société civile » (associations etc.). En attendant, elles s'apprêtaient à suivre ceux « qui savent » et elles devaient faire preuve d'un investissement important qui ne se résumait pas à leur activité visible mesurable en temps ou en quantité de tracts écrits et distribués. C'est, nous l'avons déjà dit, un véritable travail de conversion qui leur était demandé. En réalité, cette exigence n'avait pas besoin de leur être formulée explicitement, elle allait sans dire, et elles se rendaient bien compte par elles-mêmes que leurs dispositions, leurs idées ou leur dévouement ne constituaient pas un bagage suffisant. Ainsi, elles prenaient seules la mesure de « *la distance avec ce qu'[elles font] d'habitude* ». Il leur fallait donc oublier en partie ce qu'elles étaient avant ou ce qu'elles sont et font à côté en acceptant toutes les règles, les attitudes et les contraintes que la fonction impose (« *S'il faut être comme ça, je serai comme ça* »). Ajoutons à

cela que l'idéologie des Dons qui fait passer des dispositions socialement acquises pour innées - i.e. qui naturalise les différences sociales²⁰ - est très prégnante dans le champ politique. Ne parle-t-on pas, comme nous le notions plus haut, «d'art de la politique»? Le propre du Don étant de n'être pas donné à tout le monde, quels que soient les efforts produits pour acquérir les techniques, il est entendu que pour devenir une «femme politique», le travail ne peut suffire, il faut aussi, pour reprendre les propos d'une candidate figurant sur une liste des Verts, «le talent».²¹ il est particulièrement significatif d'entendre une candidate affiliée à un parti qui se revendique d'une certaine hétérodoxie être à ce point conservatrice. C'est que toute participation au jeu suppose que l'on en adopte la *doxa* et elle était particulièrement bien disposée pour cela. En effet, parmi toutes celles que nous avons rencontrées, elle était l'une des mieux pourvues en espèces et en volume de capitaux (culturel, symbolique, social, politique). C'est elle qui semblait s'accorder le mieux à son nouveau rôle public, à sa nouvelle fonction, ce qui apparaissait clairement lorsqu'elle exprimait son bonheur à mener campagne et à porter la controverse face à ses adversaires. Par ailleurs, elle participait à une liste qui s'opposait à un maire issu du PCF, parti dont l'influence sur les rapports de force dans le champ politique est justement en train de décliner au profit (entres autres) des Verts. On comprend alors qu'elle ne voit pas (ou plus) l'intérêt de changer le contenu des positions ni les règles qui en régissent l'accès. C'est un peu comme si après être entrée, elle refermait la porte derrière elle. Elle est devenue à son tour gardienne de la définition légitime de la politique et des propriétés exigées pour y tenir une position.

20 Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, 280p., p266 ; Christian Montlibert(de), *Introduction au raisonnement sociologique*, Strasbourg, PUS, 1995, 283 p., pp.71-73.

21 Notons que cette femme exprime aussi la *doxa* de son propre champ professionnel, elle est infographiste et enseignante aux arts déco, mais nous avons retrouvé cette idée de «talent» chez d'autres candidates.

Orthodoxie

Nous avons vu plus haut de quelle façon l'insistance sur les questions budgétaires inculquait aux participantes l'idée de continuité. Cette exigence de conservation et cet attachement à ce qui est trouvent une expression explicite spontanée chez des candidates qui ont déjà derrière elles quelques années de militantisme comme celle-ci qui nous a dit qu'elle a « *vraiment envie [...] qu'on puisse commencer à...continuer* » ! Une autre, déjà professionnelle de la politique, consciente que le fonctionnement démocratique est de plus en plus contesté (au moins passivement), réussit à exprimer la nécessaire conservation en évoquant, discours désormais incontournable pour se concilier un électorat qui se méfie et se défie des politiciens, ses aspirations au changement : « *J'aimerais bien que ça change un petit peu, je vais donc essayer d'apporter ma patte à tout ça mais encore une fois, en essayant d'œuvrer doucement parce qu'il ne faut pas bousculer les mentalités* ». Il apparaît pourtant que ce ne sont pas les mentalités qu'il ne faut pas bousculer mais bien un ordre matériel et symbolique, un système de positions et de rapports de forces qui produit ses propres «mentalités», ses propres représentations, ses propres pratiques qui font que la politique est ce quelle est, que ses agents sont ce qu'ils sont et font ce qu'ils font. C'est la croyance en la justesse, nous pourrions aller jusqu'à dire la vérité, des schèmes mis en œuvre par rapport à une définition unique de la démocratie qui rend légitime la domination des agents qui maîtrisent ces schèmes. Notre démocratie serait *la* démocratie et les lois, les règles qui lui servent de cadre seraient les seules bonnes ou éventuellement les moins mauvaises. Dans ce cadre, la condition de l'exercice de *la* politique serait la fidélité à ces règles. Or nous ne voyons pas comment les mentalités pourraient changer sans changement dans le jeu donc dans le recrutement de ceux qui y participent et qui, ce faisant, en acceptent les règles et y trouvent un intérêt. En effet, on n'est pas fidèle sans raison(s). La fidélité suppose une reconnaissance et une croyance - donc des raisons de croire et de reconnaître, justifiables rationnellement et raisonnablement - envers un champ dont les agents

ont pour principale caractéristique de se distinguer de ceux qu'ils représentent par la possession d'un certain nombre de propriétés qui prennent toute leur efficacité, toute leur utilité et tout leur sens dans le sous-espace déterminé qu'est le champ politique. Mais cela n'apparaît pas dans l'expérience courante. Tout un ensemble de représentations masque le caractère socialement déterminé des «qualités» de ces professionnels qui apparaissent alors comme des individus qui donnent tout à la collectivité et agissent dans un cadre ouvert où le travail et la bonne volonté seraient les seules conditions de la réussite, réussite dont le bénéficiaire personnel est lui-même nié au profit d'une affirmation du don de soi à la collectivité. Notons, avant d'examiner de quelle façon nos candidates ont exprimé cette orthodoxie, qu'elle est bien sûr beaucoup plus prégnante chez celles qui militaient dans des partis depuis assez longtemps et/ou y avaient des responsabilités. Non seulement elles ont eu plus le temps d'en assimiler les arguments, mais surtout, ces arguments destinés à une défense collective leur servent aussi de moyens de justification et de défense personnelle. Il est évident qu'elles ne produiraient pas autant d'effort à légitimer un mode de domination si elles-mêmes n'y trouvaient pas d'intérêts, c'est à dire si ces efforts ne servaient pas aussi à justifier leur position. Voyons, à titre d'illustration, comment deux militantes, jeunes mais faisant déjà figure d'«anciennes», parlent de leur intégration dans leur parti, en l'occurrence le parti socialiste, et de la façon dont, assez rapidement, elles y ont occupé des responsabilités. Voici ce que nous a dit la première : « *La section a toujours été très ouverte, [...] toutes les bonnes volontés sont invitées au bureau [...]. C'est vachement ouvert à partir du moment où y a des gens de bonne volonté qui veulent bien travailler ça va très vite, on est adapt...euh...adopté relativement facilement. Donc j'ai eu relativement vite des responsabilités au sein du bureau* ». Il suffirait donc de s'investir pour être promue. Elle se livre ici non seulement à une défense de l'institution mais aussi et surtout à sa propre défense. Ce qu'elle cherche à nous montrer, c'est que sa position, elle ne la doit qu'à cet investissement. Mais du point de vue de l'analyse sociologique,

plus que cet investissement, ce qui nous semble important ce sont ses propriétés sociales et en particulier son «hérédité politique» (sans compter que depuis elle a épousé le maire de sa commune !). En effet, son militantisme s'inscrit dans la continuité de l'histoire familiale, elle le présente elle-même de cette façon : d'origine étrangère, son père, officier supérieur, a été l'auteur d'une tentative de coup d'Etat qui lui a valu d'être fusillé, sa mère était militante féministe dans un Etat islamique. Elle a donc toujours vécu dans un milieu engagé politiquement et à proximité du pouvoir. C'est cette fréquentation précoce, cette familiarité qui est à l'origine des dispositions (*habitus*) qui ont permis que cet investissement soit possible et par la suite rentable. On notera au passage, l'intéressant lapsus entre «adapté» et «adopté», dont nous ne tirerons aucune conclusion, mais qui résume à lui seul la logique sociale qui sous tend l'ensemble des faits que nous avons observés et qui veut que l'adoption d'un agent par le champ suppose qu'il s'y adapte et que l'adaptation de ce même agent au champ suppose qu'il en adopte la *doxa*. La seconde candidate nous dit à peu près la même chose : « *Comme je les connaissais bien et que j'étais déjà dans le parti, je suis tout de suite entrée au bureau de la section et puis le fait que je sois présente, que je fasse des trucs...après je suis entrée dans les instances fédérales. [...] Je ne sais pas si c'est rapide, ça ne me paraît pas rapide. Ça dépend de ce que chacun a envie de faire.* » Encore une fois c'est l'investissement et le travail, et même avant cela l'«envie», qui sont présentés comme les meilleurs moyens de se voir confier des responsabilités. C'est, cette fois encore, bien plus l'hérédité politique et le capital social et culturel de la famille (Père PS, mère PSU, féministe, tous deux actifs et reconnus localement) qui apparaissent comme les principales conditions d'une ascension rapide dans l'appareil. Mais cette intégration demande tout de même un investissement et cela suppose d'être si bien accordé aux conditions que cet investissement puisse, aussi lourd soit-il, être vécu avec bonheur. Le sentiment de bonheur résultant en dernière analyse de l'accord de

Vhabitus et de la situation'²² accord qui rend possible cet investissement heureux qui est selon Pierre Bourdieu cette «*propension à agir qui naît de la relation entre un champ et un système de dispositions ajustées à ce champ, un sens du jeu et de ses enjeux impliquant à la fois une inclination et une aptitude à jouer le jeu, qui sont l'un et l'autre socialement et historiquement constitués et non universellement donnés* ». C'est chez une candidate RPR que nous avons trouvé l'expression la plus explicite de ce bonheur, de cet accord fondamental : «*C'est une autre façon de vivre ensemble la politique, ça crée des liens très, très forts entre les gens qui sont dans le même parti. Je suis très touchée par cette espèce de convivialité qu'on vit au quotidien ou dans des manifestations plus importantes. [...] Cette communauté, cette communion de pensée et d'idées c'est bien que la vie politique qui peut vous apporter ça* ». En affirmant cette communauté fusionnelle, au sujet de laquelle on ne peut s'empêcher de penser à ce que disait Durkheim dans *Les formes élémentaires...*²⁴, cette candidate inscrit aussi l'activité politique dans une altérité irréductible face à l'activité banale et quotidienne : c'est une autre façon de vivre. Elle institue ainsi la partition entre clercs et profanes, entre ceux qui participent à la fusion et les autres. Cette césure n'apparaît d'ailleurs jamais aussi nettement que quand les agents actifs se défendent des critiques des agents passifs. La remise en cause de l'intégrité du personnel politique suite aux différentes «affaires» de ces dernières années nous ont valu quelques plaidoiries édifiantes en faveur du champ politique et ce, que ce soit de la part de membres de partis ou de femmes de la «société civile». La principale stratégie de défense consiste à dissocier la grande masse du personnel politique des quelques individus malhonnêtes qui ont cru que leur pouvoir pouvait les dispenser de se soumettre à la règle commune. En même temps, les propos

sur le sujet trahissent souvent une sorte d'excuse aux dérives, comme si ceux qui s'étaient rendus coupables de quelque chose pouvaient être en partie absous en reconnaissance de ce qu'ils ont donné à la collectivité : l'engagement politique nous a été souvent présenté comme un acte quasi héroïque, demandant du courage, du dévouement, de l'altruisme, de l'abnégation etc., alors que la majorité des citoyens ne donnent rien et font preuve d'ingratitude. Quand les candidates font l'éloge du militantisme et de l'engagement politique, elles glissent facilement vers la critique des profanes : stigmatisation de l'individualisme casanier des agents passifs, de leur désintérêt pour la chose publique, de leur égoïsme, de la stérilité de leurs critiques, en un mot, de leur irresponsabilité opposée bien sûr au mérite et au travail gratuit des politiciens. Nous retrouvons là ce «*droit de réprimande, de culpabilisation* » envers «*ceux qui ne parlent que pour eux-mêmes* » qui «*est un des profits du militant* »?²⁵ Mais dans ces descriptions, on confond souvent ce que la pratique dissocie, on assimile les responsables aux militants de base, ceux qui ont de l'ambition et cherchent la reconnaissance avec ceux qui n'en voudraient pas²⁶ et on fait comme si le pouvoir était un élément accessoire de la politique, quelque chose qui arrive en dernier dans les préoccupations de ceux et celles qui le recherchent. Ainsi, lorsque nous leur demandions ce qui les animait, quels sentiments elles éprouvaient à l'idée de se présenter et d'être élues, la plupart niait tout intérêt ou attirance pour l'exercice du pouvoir. D'après ce qu'elles en disaient, être élue c'est avoir de grosses responsabilités, être disponible, servir, etc. Quand elles évoquaient un «goût» pour le pouvoir,

22 Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992, pp.91-115.

23 *ibid.*, p.94.

24 Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1985(7ème éd.), 647 p.

25 Pierre Bourdieu, art. cit. 1984, p52.

26 Notons que si certains n'en veulent pas c'est bien plus sûrement parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent y prétendre que parce que le fait de rester dans une position subordonnée est pour eux une satisfaction, même si dans l'expérience quotidienne ils peuvent vivre cette subordination de façon heureuse en raison d'une autolimitation des possibles liée à leur position dans l'espace social. Voir Pierre Bourdieu, «*Avenir de classe et causalité du probable* », *Revue française de sociologie*, XV, 1974, pp. 3-42.

c'était toujours de façon euphémisée, comme s'il s'agissait d'une faute, le pouvoir ce n'est jamais « pour soi » mais « pour faire des choses pour les autres ». Il nous semble que ce « tabou » du pouvoir exprimé devant un profane (nous) n'est pas lié directement au principe de division genrée du travail, même si celui-ci peut garder une certaine pertinence pour interpréter les rapports de pouvoir entre les individus des deux sexes à l'intérieur du champ politique. En effet, pour la plupart, celles qui se sont présentées, qui ont accepté de figurer sur les listes avaient, à notre avis, dépassé cette interdiction fondatrice et malgré leur faible intérêt proclamé pour le pouvoir personnel, elles en contestaient toute critique. Leur entrée dans le champ supposait en effet une participation au pouvoir politique, donc une solidarité avec ses actuels détenteurs légitimes, et quelle que soit la part qui leur en sera réellement déléguée, aussi minime soit-elle pour certaines, même si beaucoup d'entre elles restent dominées à l'intérieur du champ politique, vis à vis de l'extérieur, le statut d'élue leur apporte une part de capital symbolique à travers la reconnaissance des profanes - i.e. de ceux qui sont dépossédés de tout pouvoir. Ce qui est déjà une forme de pouvoir et d'autorité. Cette négation de l'intérêt pour le pouvoir nous apparaît bien plus comme une forme de mythe, discours à usage externe mais aussi interne, qui contribue à idéaliser les agents du champ politique qui dès lors peuvent être présentés comme des personnes s'engageant gratuitement, totalement, uniquement mus par le souci du bien-être commun. Nié dans sa réalité et ses effets, le pouvoir devient alors « une charge », « une responsabilité », « de la disponibilité », « des soucis »... "Les thèmes de la gratuité et celui du dévouement sont donc, comme on pouvait s'y attendre, très présents dans les discours que nous avons recueillis, les élus vivent, il n'est pas permis d'en douter, « pour la politique » et à cette idéalisation de la fonction il ne manque que l'évocation du mérite et des compétences personnels de tel ou tel porte-parole local dont la maîtrise incorporée du jeu est souvent interprétée comme la combinaison d'un ensemble de compétences hors du commun et d'un charisme naturel.

Au bout du compte, la plupart des candidates que nous avons rencontrées expriment la même confiance et la même reconnaissance envers les professionnels, *a fortiori* envers les représentants, que celle que pourrait exprimer n'importe quel profane. Certaines avec plus ou moins de sincérité et de conviction peut-être, mais nous n'avons pas eu l'impression de rencontrer des femmes cyniques ou désillusionnées, même parmi les plus anciennes militantes. Comme beaucoup d'autres, elles y croient, et c'est pour ça que cela fonctionne. Leur idéalisation de la fonction et des agents qui l'occupent leur fait adopter la définition doxique du représentant, incarnation d'un intérêt commun transcendant, celui du Peuple ou de la Nation et ce, quelles que soient ses origines sociales ou son sexe. Or, dans le cadre d'une société inégalitaire où des intérêts contradictoires s'affrontent, cette définition de la représentation ne peut être que formelle et ne permet pas de réaliser l'universalisme dont elle se réclame justement parce que des antagonismes et des conflits sociaux sont évacués du champ politique dont les affrontements ne sont pas (ou rarement, accessoirement) la traduction de ces conflits en problèmes et débats politiques au profit d'intérêts internes et de l'intérêt fondamental des classes dominantes à la conservation

de l'ordre.⁹⁷ Pour le cas présent, nous nous demandions si les femmes en entrant massivement dans le champ politique allaient en profiter pour défendre leurs intérêts, c'est à dire mener une action susceptible de politiser la question de leur domination dont leur exploitation dans le cadre domestique constitue un des fondements matériels sur lequel il serait possible d'agir. Si nous nous réf-

27 « Les forces sociales réelles, avec les contradictions et conflits actuels ou potentiels, les origines et les « bases » économiques et sociales, sont filtrées, codées, déformées dans la représentation, les conflits s'évacuent ». Lefebvre, Henri, *De l'Etat*, T4, Paris, UGE, 1978, p. 156.

28 Voir Delphy, op. cit., 1998, 2001 ; Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, *Hommes/femmes, l'introuvable égalité*, L'Atelier, Paris, 1996, 302 p., outre l'analyse de la situation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale et du rapport entre le privé et le public, le domestique et le po-

rons à ce que nous avons entendu et observé, il semble que cette perspective soit à écarter pour le moment et la vision que les candidates que nous avons rencontrées ont du féminisme tend à confirmer cette hypothèse.

La disqualification du féminisme

Nous pensons qu'au moins trois phénomènes concourent à disqualifier toute tentative de politisation des intérêts des femmes.²⁹ Le premier, c'est la revendication d'un apport féminin spécifique, nous en parlerons plus loin. Nous allons ici évoquer les deux autres. Il y a tout d'abord l'idée très partagée selon laquelle le représentant élu est un représentant universel, qu'il ne représente pas une catégorie mais toute la population et plus largement que les intérêts des femmes sont aussi les intérêts des hommes, qu'il n'y pas d'antagonismes entre eux.³⁰ Le second phénomène qui découle du premier est la stigmatisation de toute lutte des femmes pour leurs intérêts et donc la prise de distance par rapport au féminisme, quand il ne s'agit pas d'un rejet pur et simple.

Commençons donc par examiner ce qui ressort de l'universalisme de la représentation. Si la doctrine universaliste est la doctrine officielle de la République depuis la Révolution, les critiques contre la parité qui dénonçaient les risques de dérive communautariste ont eu l'effet de la raviver et - c'est ce qui est peut-être le plus important - de la rappeler à la mémoire de celles qui allaient bé-

litique, on y trouvera des propositions concrètes pour une politique d'égalité p. 280 et sq.

29 Par «défense des intérêts des femmes», nous entendons toute démarche se fixant comme objectif la disparition de la catégorie du genre c'est à dire la fin de la division hiérarchisée du travail, à commencer par celle qui structure l'économie domestique, qui prend le sexe comme critère significatif d'assignation sociale - i.e. la disparition de la référence au sexe physiologique comme caractéristique significative de l'identité individuelle et collective. Projet à long terme, il est vrai, mais c'est une raison supplémentaire pour s'y atteler au plus tôt.

30 On comprend facilement que les «intérêts» dont parlent les candidates et la doctrine universaliste sont des intérêts abstraits, certaines évoquent par exemple les «intérêts de l'humanité», c'est ne pas voir que concrètement, tout le monde n'est pas également humain.

néficier de la loi.³¹ En tant que futures représentantes «universelles», elles sont poussées à affirmer qu'elles ne sont pas un groupe, qu'elles n'ont rien de commun à défendre (nous verrons plus loin que cela ne les empêche pas d'avoir quelque chose qui leur serait commun à revendiquer). Il est vrai que cette façon de ne pas voir les antagonismes est aussi une façon de nier la domination qu'elles subissent. Reconnaître des intérêts aux femmes ce serait reconnaître qu'elles sont opprimées et donc de leur part ce serait reconnaître leur propre oppression - ce qui est toujours difficile, sinon douloureux, d'autant plus quand on s'imagine que l'on s'en affranchit individuellement et que l'on croit participer par-là à l'émancipation de toutes les autres - et, *last but not least*, cela signifierait aussi que les hommes se reconnaissent comme oppresseurs. Cette tendance à conjurer la domination que l'on subit - qui, il est vrai, devient pour beaucoup de moins en moins visible et de plus en plus insensible, notamment dans les couples des classes moyennes et supérieures dont sont issues la plupart de nos candidates³² - a été renforcée par le discours paritaire sur la complémentarité et la cogestion lui-même soutenu par le mot d'ordre devenu doctrine d'«égalité dans la différence». Ce que les candidates disent souhaiter, c'est *participer* à l'ordre des choses. Ce qui, en considérant les femmes comme une classe sociale définissable par leur position par rapport à la classe «hommes», notamment dans le mode de production domestique,³³ ou par l'appropriation collective dont elles font

31 Voir par exemple, le recueil d'articles et de contributions (très hétéroclites) publié sous le titre *Le piège de la parité. Arguments pour un débat* (Paris, Hachette, 1999, 251 p.).

32 Bihl, Pfefferkorn, op. cit., 1996 ; Jean-Claude Passeron, François Singly (de), « Différence dans la différence : socialisation de classe et socialisation de sexe », *Revue française de science politique*, Paris, n°1, vol. 34, 02/1984, pp.48-78 ; Singly (de), François, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987, 228p et « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, n°196, 11/1993, pp.54-64 ; François Singly (de), *Le soi, le couple, la famille*, Paris, Nathan, 1996.

33 Voir Delphy, op. cit., 1998, 2001.

l'objet de la part de cette même classe,³⁴ prend une signification particulière, équivalente à celle de la doctrine gaullienne de la fin des années 1960 et dont on voit le retour aujourd'hui avec, par exemple, le projet de «refondation sociale» du MEDEF et des syndicats «responsables». La promotion de l'«esprit de conciliation» et de la cogestion apparaissent dans cette perspective comme une stratégie, une tentative des dominants pour associer plus encore, directement, les dominées, au-delà de l'accord tacite renouvelé quotidiennement, à la production de leur propre domination à leur propre assujettissement³⁵ Pour illustrer cette doctrine de la participation, nous pouvons évoquer le discours d'une formatrice sur le sujet. Pour elle, toute affirmation d'une opposition est à bannir, être contre, c'est être belliciste et surtout, c'est anachronique, en devenant «historiques», les féministes seraient entrées dans l'histoire, figures du passé leur combat ne peut plus faire partie du présent. D'ailleurs, elles ont, selon elle, disparu. En conséquence de quoi, ce que les femmes doivent faire aujourd'hui c'est «s'associer» et «s'adapter» pour «construire ensemble à partir de ce qui existe». Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la représentation que les candidates se font des féministes³⁶ soit particulièrement caricaturale. Et si elles sont présentées ainsi, c'est justement parce qu'en remettant en cause le patriarcat

elles remettent en cause un des fondements de l'ordre social, ce qu'en relation avec leur position et leurs intérêts bien compris, est bien peu souhaitable pour la majorité des candidates que nous avons rencontrées, ou comme le dit une candidate, «*les nénettes (=les féministes), ça fait peur. [...] A tout le monde. Même aux nanas*». Une autre ne comprend pas pourquoi le terme de «féminisme» existe puisqu'il n'y pas d'équivalent pour les hommes ! On ne peut alors mieux dire la négation de l'oppression et la disqualification de toute action de défense de leurs intérêts par les femmes. Ce qu'elle ne voit pas ou ne veut pas voir, et sur ce point elle n'est pas la seule, c'est que les femmes doivent leur situation au rapport de domination qui les lie aux hommes, en conséquence de quoi l'intérêt de ces derniers est de maintenir cette relation dont ils profitent et que s'il n'existe pas de mots pour exprimer la défense de cet intérêt fondamental c'est qu'il n'a pas besoin d'être dit, l'idéologie dominante, et plus encore, l'ensemble du dispositif - symbolique, cognitif, pratique - soutenu par la violence symbolique, qui fait notre rapport au monde est sexiste, androcentriste, «hoministe». Le féminisme, qui pourtant est aussi une lutte «pour»,³⁷ n'est finalement décrit que dans sa dimension négative c'est à dire du point de vue des dominants : «revanchard», «outrancier», «anti-hommes», «stérile» etc. Être féministe, revendiquer l'égalité, attirer l'attention sur la situation des femmes et sur leur domination par les hommes sont des attitudes qui sont pratiquement devenues invouables, en dehors de la dénonciation du sexisme le plus visible (injures etc.) généralement montré comme un retard, un anachronisme ou une survivance facilement associés aux classes populaires et aux populations issues de l'immigration. En quelque sorte, maintenant que les femmes ont reçu l'autorisation de siéger dans les mêmes proportions que les hommes dans les assemblées, elles auraient tout obtenu et il ne leur resterait plus qu'à défendre leurs acquis (on a souvent décrit le champ politique comme le «dernier bas-

34 Voir Guillaumin, op. cit.

35 Il n'est pas étonnant qu'une telle doctrine n'ait eu aucun mal à s'imposer puisqu'elle est conforme à l'idéologie libérale dominante qui suppose que les agents, quelles que soient leurs propriétés sociales, disposent des mêmes ressources et de la même liberté pour élaborer des stratégies et négocier des contrats avec d'autres agents en tous points de l'espace social. Or, il ne peut y avoir de liberté contractuelle et de réelle réciprocité qu'entre égaux. On peut d'ailleurs se demander si le contrat serait vraiment nécessaire dans une relation réellement réciproque - i.e. dans une configuration d'équilibre des forces ou sans rapport de force.

36 De toutes les féministes, quelle que soit la tendance mais implicitement, la cible de leurs critiques est le féminisme radical. Ce n'est ni le «féminisme d'Etat», ni l'anti-sexisme spectaculaire d'une association comme les Chiennes de garde, ni les doctrines essentialistes et biologisantes.

37 Voir Valérie Brunetiere, « Enfin libres de choisir nos chaînes... », *Le Monde diplomatique*, 05/2001.

tion»). Elles n'ont plus de raisons de demander quoi que ce soit d'autre et toute démarche en ce sens risquerait alors d'être perçue comme inopportune sinon dangereuse et de faire l'objet de sanctions plus ou moins diffuses. Ce que nous a confirmé une candidate dont les prises de position féministe à l'intérieur de son parti (PS) lui valent régulièrement les railleries et les sarcasmes de ses camarades : «Ça fait rigoler, (ils disent) «c'est pas grave, c'est Patricia ». f...JDes fois c'est «Bon aller, passons aux choses sérieuses»». Même si la plupart des candidates se prononcent contre le sexisme ou pour plus d'égalité (dans les rémunérations par exemple) et qu'elles pensent que les femmes ont un rôle politique à jouer, la domination masculine reste quelque chose que l'on ne veut pas voir, qui ne se discute pas et dont la dénonciation est elle-même dénoncée comme une menace pour la paix sociale et celle des familles. Le reniement est tel que quelques-unes ne reconnaissent aucun rôle au mouvement des femmes dans les avancées de ces dernières décennies, attribuant par exemple la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse à la seule volonté de la ministre de la santé de l'époque, Simone Veil, comme si cette réforme n'avait pas été portée par un mouvement.

Les candidates que nous avons rencontrées font donc preuve de beaucoup de bonne volonté pour ne pas apparaître comme un facteur de désordre, comme si leur arrivée, au-delà de son aspect événementiel et spectaculaire devait absolument rester un non-événement et ne prêter à aucune conséquences. Leur attachement, ou leur soumission, à ce qui est laissé bien peu de place aux objectifs qui avaient été avancés pour justifier la parité. Concernant le fait qu'elle puisse être un moyen pour arriver à l'égalité entre hommes et femmes, premier mot d'ordre et objectif à long terme, pour le moment nous ne pouvons que constater l'exclusion du débat politique de tout discours remettant en cause les actuels rapports inégalitaires.³⁸ Concernant le fait qu'elle se-

rait le moyen d'introduire «une autre façon de faire de la politique», second mot d'ordre et objectif à court ou moyen terme, il nous semble que tout a été fait pour que cela ne se réalise pas. Il faut dire que cet «autre» fortement polysémique n'a fait l'objet d'aucun effort de d'explicitation et tout le monde peut y comprendre ce qu'il veut. Si «autrement» désignait un changement dans l'exercice de la politique et dans les rapports entre mandataires et mandants, à notre avis, c'est pour l'instant un échec. Mais peut-être faut-il chercher le vrai sens de cette expression dans les représentations qui font que les femmes sont perçues comme «autres», dans une altérité irréductible par rapport à une référence qui reste masculine. Alors, l'«autre façon de faire de la politique» ne serait pas exclusive de celle que nous avons connue jusque là et l'intégration des femmes au champ politique se ferait sur la base d'une redistribution des attributions selon la catégorie du genre c'est à dire dans le cadre de cette division hiérarchisée du travail admise comme relevant de l'essence des sexes - i.e. existant de toute éternité et pour l'éternité - qui organise la plupart des représentations et activités sociales.

LA DIFFÉRENCE

Ni la justification «démographique» de la loi sur la parité («les femmes sont la moitié de l'humanité...») ni les efforts que les candidates ont produits pour adopter les représentations et les pratiques du champ politique n'auront pourtant pas suffi à légitimer leur présence. Le droit à l'espace public et à l'engagement partisan, normal pour les hommes mais qui reste «un luxe, un divertissement honorable pour les femmes»,³⁹ a besoin d'une justification supplémentaire. Tout

des rôles, Paris, Flammarion, 2000 - sur les thèmes développés lors de sa campagne par l'actuel maire PS de Paris, Bertrand Delanoë qui a sûrement été l'un des rares qui à avoir abordé les vraies questions, quelles que soient les limites de ses prises de positions sur le sujet. Si cela peut facilement s'expliquer par la composition de son électoral et par ses propres choix privés, cela n'enlève rien à son effort de politisation.

38 A quelques exceptions près. Voir par exemple l'influence du dernier livre de Dominique Meda - *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage*

39 Michèle Perrot, préface à Dominique Loiseau, *Femmes et militantismes*, Paris, L'Harmattan, 1996, 239 p., p.10.

se passe comme si en plus de donner toutes les garanties de conformité avec la définition dominante et restrictive de la politique - i.e. celle qu'en donne le champ politique - il fallait en plus qu'en tant que femmes politiques, leurs pratiques soient conformes à l'«identité féminine» - i.e. à celle produite par la domination masculine ou tout du moins dans le cadre de la celle-ci. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'elles deviennent des politiciennes qu'elles ne doivent pas continuer à agir comme il est attendu que les femmes agissent. Et elles sont d'autant plus disposées à le faire que se percevant illégitimes et en observation, elles se plient à ce que l'on attend d'elles. Ce qui signifie que même si certaines expriment en entretien des aspirations au changement - dans la politique et/ou dans les rapports sociaux de sexe - il n'est pas évident qu'elles se sentent autorisées à les exprimer dans le débat politique, il est même bien plus plausible qu'elles les tairont. La division genrée et hiérarchisée du travail, observable dans tous les domaines de la vie sociale, risque d'être transposée dans le champ politique, avec l'arrivée massive de femmes auxquelles les hommes concéderont une partie bien délimitée de leur champ d'action (nous pourrions aller jusqu'à dire qu'ils s'en débarrasseront) - i.e. tout ce qui touche à la reproduction : l'enfance, aux soins, aux affaires sociales etc. Cela sera d'autant plus facile que le rejet du féminisme s'accompagne, à travers l'argument de l'«égalité dans la différence», d'une (re)valorisation de la «féminité» élevée en qualité professionnelle des élues dont on attend une «expertise». ⁴⁰Le principal effort que les agents politiques en place ont eu à fournir a été d'aller chercher les candidates dans des associations dont l'activité était conforme aux schèmes de la domination masculine : parents d'élèves, œuvres sociales et humanitaires etc., la «vocation» a fait le

40 Voir Pinto, Josiane, «une relation enchantée : La secrétaire et son patron», *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°84, 09/1990, pp.32-48 ; voir aussi Muel-Dreyfus, op.cit., en particulier pp. 212-217 («le sens civique féminin») et le tract du Commissariat général à la famille de l'Etat Français reproduit dans le cahier central, planche n°13.

reste. Toutes celles que nous avons rencontrées ont revendiqué, à des degrés divers et avec quelques variations selon les appartenances politiques, une spécificité féminine, qu'elles l'attribuent à la nature (plutôt à droite) ou à l'histoire (plutôt à gauche), et même quand elles évoquent celle-ci, leurs explications ne sont jamais exemptes d'ambiguïté. Elles sont «autres», elles apportent «autre chose», elles sont complémentaires et finalement, dans cette altérité étouffante, elles sont ce que l'on attend d'elles.

« Autres »

Le «projet paritaire» interprété souvent et de façon officielle comme une prise en compte de l'irréductibilité de la différence entre les sexes ⁴¹ constitue, à notre avis, un véritable renoncement au projet égalitaire dans lequel se sont engouffrées, à la suite de certaines féministes dites «historiques», de femmes et d'hommes politiques en vue, les candidates que nous avons interrogées. Il ne s'agit plus de chercher à dépasser un état de fait mais de s'en accommoder. Toute interrogation et toute critique sur la production sociale du genre ainsi que sur les rapports sociaux qui ont commandé cette construction et qui désormais en résultent sont abandonnées au profit d'une essentialisation des qualités féminines qui deviennent alors une sorte de réalité a-historique, a-sociale, définie une fois pour toutes par la nature. Les femmes peuvent faire des «choses», mais ce ne sont pas les mêmes que celles que les hommes peuvent faire et elles auraient quelque chose à donner de différent. C'est par cette différence que leur présence dans l'espace public est justifiée, c'est parce qu'elles ont ce quelque chose d'«autre» à donner qu'elles doivent être acceptées comme elles *sont censées être*. On comprend alors que les dominants ne peuvent que se rallier à ce point de vue dans la mesure où il est en affinité avec la *doxa* androcentriste et de ce fait constitue

41 Voir, entre autres, Sylviane Agacinski, *Politique des sexes*, Paris, Le Seuil, 1998 ; Claudette Apprill, "La parité mal comprise", *Libération*, 31 décembre 1998 ; Janine Mossuz-Lavau, *Femmes/Hommes pour la parité*, Paris, Presses de Sciences - Po., 1998 ; Martin (dir.), op.cit.

une reconnaissance de leur domination. Cependant, il ne faudrait pas croire que toutes les candidates que nous avons rencontrées expriment de façon claire le point de vue essentialiste. On trouve chez quelques-unes une affirmation du fondement biologique de la différence des sexes mais pour la plupart, elles reconnaissent que le genre et la division du travail qui en est la manifestation sont des faits «culturels». Cela ne signifie pourtant pas qu'elles les contestent et celles qui développent un début de critique retombent souvent dans l'affirmation confuse d'une essence spécifique, irréductible, dont le contenu hiérarchique qu'elle implique par rapport à ce que serait, relationnellement, dans notre système de pratiques et de sens, l'«essence masculine» est nié. Si nous comparons par exemple les déclarations de femmes dont les prises de position politiques et les valeurs de référence divergent, nous constatons malgré tout qu'elles se rejoignent sur un point, celui de l'affirmation du sexe biologique comme critère pertinent, significatif et immuable de différenciation entre les mâles et les femelles de l'espèce humaine. Même chez celles qui sont proches d'un féminisme plutôt égalitaire, la revendication de l'égalité se transforme en revendication d'une identité féminine dont le ressort est souvent, il est vrai, le refus d'adopter le modèle masculin, toute contestation de «l'identité féminine» leur apparaissant déboucher nécessairement sur l'adoption des caractères de l'identité masculine. Ces identités prennent alors un caractère ontologique qu'une imagination bridée par la naturalisation de l'arbitraire et la violence symbolique ne permet pas de dépasser. Nous avons trouvé par exemple chez une candidate des Verts qui se déclare «*féministe de la première heure*», qui dénonce l'universalisation du masculin et qui revendique l'égalité ainsi que la non-spécialisation sexuée du travail, l'affirmation de l'évidence biologique de l'irréductibilité de la différence des sexes d'après les critères physiologique. Selon elle, «*il y a quelque chose de complètement irréductible dans la séparation hommes-femmes qui est évidente pour tout le monde. La séparation en races n'est pas aussi évidente*». Une autre, membre de la gauche socialiste, qui dénonçait des «*millénaires*

d'oppression» et revendiquait que «*le privé est politique*», nous a affirmé qu'il y avait forcément deux genres dans l'humanité justifiant cela par des différences d'ordre psychologique produites par le rôle différent de chacun des deux sexes dans la procréation et par le fait que toute femme se sait potentiellement mère. Alors que cette même personne dénonçait l'assignation des femmes à «l'élevage des enfants», elle fait de la maternité telle qu'elle est conçue dans notre société un fait psychologique universel, un invariant qui fige les identités une fois pour toutes et scelle le destin de toute femme. Les dispositions psychologiques ne peuvent pourtant être pensées indépendamment de leurs conditions sociales de production.⁴² Il n'y a pas une nature de la maternité, la sacralisation du lien mère-enfant dans notre société est bien au contraire une construction sociale, et à ce titre, elle est une construction patriarcale.⁴³ Ceci est un peu l'illustration que la conscience que l'on peut acquérir de sa propre condition ne suffit pas à transformer les représentations et à contrer le dispositif - dans le sens où Michel Foucault emploie ce terme - qui garantit la stabilité, autant dire l'inertie, des identités de genre. Il est à ce sujet significatif d'entendre cette même candidate juger son attrait pour les questions de santé et la petite enfance «*affreux*» et ses réactions «*féministes*» «*à la limite de la caricature*» : il y a bien là, chez la même personne, une contradiction entre la constitution d'une conscience critique de la domination et l'acceptation inconsciente du discours sur le monde que celle-ci produit, discours par lequel elle se renouvelle et se reproduit, discours mouvant, réactualisé régulièrement et de ce fait producteur de nouvelles légitimations. Ainsi, contrairement à ce que nous a dit une autre candidate, ce n'est pas «*trop facile de dire qu'on est pareil*», essayer de penser l'égalité - qu'il est possible de d'aller vers une société non hiérarchisée- se révèle une position bien plus difficile et inconfortable que d'admettre l'ordre inégalitaire des choses qui a pour lui

42 Montlibert(de), op. cit., 1995, pp.75-83.

43 Delphy, op. cit., 2001, en particulier, « Libération des femmes ou droits corporatistes des mères », pp.91-119.

l'évidence de ce qui va de soi et qui trouve une confirmation permanente dans les structures matérielles et symboliques présentes dans les choses et dans les corps. D'ailleurs, pour affirmer cette évidence, certaines ne s'encombrent pas de nuances ni d'explications historiques pour affirmer la différence comme le montre le passage suivant : *«Au départ nous sommes différentes du point de vue biologique, c'est le médecin qui vous répond. Nous avons plein de choses différentes, nous avons des hormones qui font que nous sommes différentes. Nous n'avons pas la même optique. Il y a une logique féminine, nous avons chacun notre logique. [...] Nous pensons différemment, nous sommes bâties différemment. Je revendique cette différence».*

Quels que soient leurs arguments et quels que soient leurs points de vue sur les rapports sociaux de sexe tels qu'ils sont et tels qu'ils devraient être, les candidates adoptent presque toutes l'idée qu'une «égalité dans la différence» est non seulement souhaitable mais aussi qu'elle est la seule égalité possible. Par exemple une candidate des Verts qui affiche une certaine sympathie pour l'association «Les chiennes de garde» nous a affirmé que la remise en cause des rôles de sexe *«ne veut pas dire qu'il faut que les femmes et les hommes soient identiques et égaux»*.⁴⁴ Ce qui exprime d'une autre façon par une candidate, RPR cette fois et ouvertement hostile au féminisme, donne ; *« J'aime bien le mot «féminité» parce que c'est quelque chose qui est propre à la femme [...] La féminité c'est les caractéristi-*

ques de la femme dans ce qui la distingue des hommes et donc dans sa complémentarité par rapport à l'homme. [...] La féminité, c'est une sensibilité particulière, des réactions particulières... C'est tout un ensemble de points précis [...] qu'on ne peut pas éliminer par rapport à ce qu'on attend d'une femme. [...] La femme ne doit pas, parce qu'elle va devenir l'égal de l'homme et qu'elle va avoir un rôle aussi important que celui des hommes à jouer, perdre toute sa féminité, il faut qu'elle garde ce qui la fait une femme». Or rien d'autre ne fait «la femme» que les rapports sociaux de sexe - i.e., ici et maintenant, sa situation de classe de sexe (opprimée, exploitée, appropriée, dominée). Affirmer que «la femme» doit rester «femme» c'est donc affirmer que les rapports sociaux de sexe, dont la dimension hiérarchique est niée ou plus simplement non-perçue et parfois explicitement admise, doivent rester ce qu'ils sont.

Mais la différence, ce quelque chose d'irréductible qu'on attend nécessairement des femmes, ne justifie pas en elle-même que celles-ci puissent revendiquer une place en politique. Pour que cette différence devienne une légitimation de cette présence, il faut qu'elle soit susceptible d'être utile, qu'elle serve, qu'elle soit présentée comme quelque chose dont on avait négligé la valeur sociale et, dans cette perspective, le tort pour la société, pour les hommes, n'aurait donc pas été l'exploitation des femmes et leur oppression mais l'absence de prise en compte de valeurs et de qualités dont elles seules seraient porteuses ce qui, et ce n'est pas la moindre des conséquences, exempte les hommes de toute remise en question de leur position de classe de sexe et de toute redéfinition identitaire, ils peuvent rester ce qu'ils sont. Dans ces conditions, il ne peut plus être question de dépassement des identités de genre, bien au contraire. Nous sommes dans l'illusion que les hiérarchies peuvent disparaître sans que ne disparaissent les constructions découlant de ces hiérarchies. Pourtant, en revendiquant leur différence et la valeur ajoutée qu'elle représenterait, c'est bien contre l'égalité et pour le maintien des hiérarchies que travaillent, sans s'en rendre compte, la plupart des candidates que nous avons rencontrées.

44 Cette «peur de l'identique ou de l'uniformité» est assez compréhensible dans la mesure où elle constitue un des principaux arguments développés contre l'égalité, ou l'égalisation des conditions, par ceux qui ont quelque chose à y perdre. Or, non seulement personne ne sait à quoi pourrait ressembler une société égalitaire future, mais il nous semble aussi -et c'est sûrement cela qui est important - que loin d'enfermer les individus dans une quelconque uniformité, l'égalité est au contraire une des conditions de la multiplication des possibles pour tous et donc pour chaque individu - i.e. une des conditions de ce qui de notre point de vue pourrait être un «sujet» qui ne serait plus celui de l'assujettissement. A l'inverse, la «féminité» enferme les femmes dans l'identique et perpétue leur situation de classe assujettie.

La « valeur ajoutée »

Pour s'en convaincre, il suffit de relever les qualités et les compétences «spécifiquement féminines» que les candidates revendiquent pour justifier leur présence dans le champ politique et définir les modalités de leur intervention. Après les avoir entendues, nous pouvons affirmer, en prenant comme point de comparaison le travail déjà cité de Dominique Loiseau⁴⁵, que depuis la fin des années 1940, la conception du militantisme féminin n'a pas vraiment changé ou plus exactement que nous vivons aujourd'hui un retour des représentations les plus conservatrices concernant le rôle des femmes dans l'espace public.⁴⁶ Le principal modèle du militantisme féminin que nous avons rencontré est celui de la maternité sociale (ou symbolique selon l'expression de Francine Muel-Dreyfus⁴⁷), véritable vocation faite de dévouement, de compassion, de générosité etc. à laquelle sont associées des dispositions pratiques que seules les femmes posséderaient du fait de leur expérience singulière et qui leur conférerait une valeur spécifique dans l'espace public. Cela correspond d'ailleurs aux attentes des français concernant l'arrivée des femmes dans les conseils municipaux : les quatre premiers domaines d'intervention cités dans lesquels sont attendus une amélioration grâce à la parité sont l'éducation et la petite enfance, les affaires sociales la santé, l'environnement et la culture⁴⁸. Le premier argument est que les femmes par leur apport «différent» feront de la «politique autrement», qu'elles seront porteuses d'«une nouvelle façon de faire de la politique» susceptible d'en transformer la pratique et les enjeux. Or, même en admettant l'argument essentialiste, étant donné le travail de mise en conformité des nouvelles candidates que nous avons décrit plus haut, nous pouvons émettre quelques doutes sur ces potentialités de transformation liées à la seule présence, même massive, des femmes. Parmi les qualités revendiquées par nos can-

didates, nous avons bien sûr trouvé l'incontournable «intuition féminine». Ce thème pourrait résumer à lui seul le fait que l'ensemble des dispositions que les candidates mettent en avant sont celles qu'elles ont acquises dans le cadre du rapport de domination qu'elles subissent. «L'«intuition féminine » est, dans notre univers même, inséparable de la soumission objective et subjective qui encourage ou contraint à l'attention et aux attentions, à la surveillance et à la vigilance nécessaires pour devancer les désirs ou pressentir les désagréments?»⁴⁹ Quand elles ne se réfèrent pas explicitement à l'intuition, notion qui a un peu vieilli et dont probablement elles perçoivent la connotation négative et même caricaturale (aux femmes l'intuition, aux hommes la réflexion et la décision rationnelles), elles parlent d'une «sensibilité nouvelle» ou d'une «façon d'aborder les problèmes qui n'est pas la même» etc. Encore une fois, les mêmes arguments se retrouvent chez des femmes dont les prises de position politiques générales et celles concernant la question de l'égalité entre hommes et femmes divergent, et il n'y a pas une candidate, parmi celles que nous avons interrogées, qui à un moment ou à un autre de l'entretien n'a pas fait usage d'un argument du registre différentialiste pour décrire, imaginer ou justifier son action politique et celle des autres femmes. Et c'est toujours par rapport à la référence masculine que les candidates se positionnent. «Elles sont plus concrètes», elles ont «un côté pragmatique beaucoup plus important», «les femmes ont du bon sens», etc. Le sens du concret, du quotidien, le pragmatisme, sont effectivement, au même titre que l'intuition, des dispositions que possèdent de nombreuses femmes parce qu'elles doivent les posséder pour assurer les différentes tâches que comprend le travail domestique (ménager, symbolique, éducatif mais aussi productif pour les conjointes collaboratrices de travailleurs indépendants) et pour concilier ce travail avec leur emploi ou leurs autres activités extérieures. Ces dispositions sont le résultat d'un processus d'incorporation commencé très tôt et par la

45 Op. cit.

46 A ce sujet voir aussi Muel-Dreyfus, op. cit., en particulier pp.212-217.

47 Ibid.

48 Sondage CSAJLunes in Lunes n° 14.

49 Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998, 145 p., p.37.

suite de la préoccupation constante - préoccupation, occupation de tous les instants même ceux visiblement inoccupés, dont l'origine est à chercher dans leur exploitation domestique - que certaines auteures ont exprimée par les concepts de «disponibilité permanente»⁵⁰ ou de «charge mentale»⁵¹ et qu'une candidate exprime de la façon suivante : «*Nous, on a l'habitude de se démenner*». Elles estiment souvent que les hommes ne sont pas capables du même pragmatisme, de la même efficacité qu'elles. L'une d'elles dit par exemple préférer s'occuper elle-même du travail ménager parce que «*c'est vraiment très rigolo (sic)[...]les trucs matériels ne l'intéressent tellement pas[...]ça lui demande tellement d'efforts*». Une autre pense que ses chefs lui «*demandent encore aujourd'hui[...]comment on fait un recto verso sur la photocopieuse ou pour passer un fax*» parce qu'ils n'auraient toujours pas compris le fonctionnement de ces appareils {«*Les hommes, je dis pas qu'ils fument la moquette mais parfois...*»). Ces propos révèlent une inversion causale ou tout du moins d'un effet d'allodoxia qui leur fait prendre une chose pour ce qu'elle n'est pas, voire pour son contraire, ce qui ne relève pas de la «fausse conscience» mais bien plutôt de la méconnaissance et de la violence symbolique. S'ils ne le font pas ce n'est pas parce qu'ils ne savent pas ou ne sont pas capables d'apprendre à le faire, c'est parce qu'ils ne voient pas la raison de le faire dans la mesure où ils disposent d'une femme (et plus généralement, des femmes) pour s'en décharger. Nous comprenons alors pourquoi l'argument de l'essentialisation des dispositions féminines ne rencontre que peu de critiques de la part des hommes. C'est même une véritable aubaine, ils deviennent à leur tour statutairement incompetents pour réaliser le travail qu'ils exigent des femmes, en conséquence de quoi ils n'ont plus rien à exiger, l'assignation se fait d'elle-même.

50 Danielle Chabaud-Richter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Françoise Sonthonnax, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1985, 156 p.

51 Monique Haicault, « La gestion de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 03/1984, p268-277.

Nous avons ensuite trouvé la valorisation de qualités liées à la maternité ou au travail de soin. Elles seraient ainsi «*plus altruistes*», «*plus généreuses*», «*plus attentives*», «*plus humaines*» que les hommes. Ces qualités faisaient déjà partie de la rhétorique de légitimation du champ politique et elles ont été d'autant plus mobilisées que les élections étaient locales, mais les candidates que nous avons rencontrées les revendiquent comme spécifiquement féminines. Encore une fois, l'assignation peut se réaliser sans contrainte perceptible. Ce qu'elles revendiquent, c'est ce que de toute façon on attend d'elles, ce qu'elles doivent faire quand elles sont à la maison, au travail, dans les associations et bientôt en politique. Ce qui d'ailleurs n'échappe pas à certaines qui s'insurgent contre le risque de ne voir confier aux femmes que les délégations qui concernent les soins, l'assistance ou les enfants tout en admettant souvent elles-mêmes que ce sont les domaines qui les intéressent le plus ou du moins dans lesquels elles se sentent le plus compétentes et utiles - i.e. à leur place. Et, même si elles peuvent penser que les femmes - en général, ce qui n'engage presque jamais la locutrice comme nous le montre l'utilisation systématique d'un «elles» générique et non d'un «je» quand elles parlent de la situation des femmes et en particulier de leur position dominée : ce sont toujours les autres qui subissent la domination - ne doivent pas forcément rester cantonnées aux domaines traditionnellement féminins, elles estiment, en définitive, que le choix du champ d'action reste une question individuelle, une manifestation de leur liberté qui en tant que telle ne se discute pas. Toutes ces dispositions feraient des femmes de meilleures représentantes que les hommes. Elles auraient moins d'ambition, seraient plus désintéressées, plus scrupuleuses, plus

52 De façon symétrique, nous avons observé que les hommes utilisaient un «ils» pour parler de l'exercice de la domination masculine : on ne peut mieux dire la négation de leur propre participation à la domination -qui est aussi une dénégation de la position dominée des femmes -, aucun ne pense y contribuer personnellement en conséquence de quoi il devient possible de s'exempter de tout travail sur soi et sur les choses visant à changer cet état de fait.

honnêtes, plus perfectionnistes. La manière dont elles se présentent elles-mêmes nous montre aussi de quelle façon elles se conforment à ce qui est attendu de la parité en terme de renouvellement du personnel politique et d'éthicisation de la pratique politique. A écouter nos candidates on pourrait en arriver à croire que les femmes politiques auront toutes les vertus. Mais l'une d'elles nous montre aussi ce que ces «comportements vertueux» doivent à la violence : «une femme, elle aura plus peur de mal faire que si c'est un mec». Or, d'une part, ces «vertus» elles les doivent, encore une fois, à leur nécessaire soumission et à l'insécurité qu'elles ressentent dès qu'elles doivent s'engager dans l'espace public - ressort essentiel de leur domination qui constitue aussi une protection ce qui, à l'instar de la domination politico-étatique, la rend acceptable voire souhaitable et souhaitée - et d'autre part, elles ne sont pas forcément celles qui sont requises dans le champ politique. La politique étant la lutte pour le pouvoir sur les pouvoirs et les règles de cette lutte étant déjà établies, en l'absence de toute contestation active de ces règles,⁵³ les femmes risquent, majoritairement mais surtout «en tant que femmes», d'obtenir le minimum, c'est à dire la place que la loi leur accorde, que les hommes politiques leur réservent et qu'elles se réservent elles-mêmes, une place complémentaire, quantitativement égale, qualitativement différente, conforme à leur posi-

53 Il ne suffit pas en effet d'exprimer en entretien sa désapprobation ou son désaccord avec les enjeux et les règles du champ - qui est surtout l'expression d'un décalage structural -, il faut aussi faire entrer la contestation et la subversion dans le champ lui-même, y produire des effets susceptibles de le transformer. Ce qui dans l'état actuel des choses ne nous semble pas à l'ordre du jour. Quant à la politisation des intérêts de classe de sexe des femmes, condition d'une politique orientée vers la réalisation de l'égalité réelle, il ne suffit pas de dire, abstraitement, qu'hommes et femmes sont égaux, puisque concrètement cela ne se vérifie pas, il faudrait, au minimum, que, sur la base d'une rupture avec la relation de reconnaissance de l'ordre des sexes et la méconnaissance concernant son caractère arbitraire, s'amorce une contestation de l'ordre symbolique, i.e. de la catégorie du genre, et que cette contestation puisse s'exprimer dans le champ politique, ce qui suppose d'en subvertir les enjeux.

tion de classe de sexe. Aux hommes la tâche d'innover, de construire, de produire les orientations, les stratégies et les principes de vision du monde, aux femmes la gestion du quotidien, l'attention, le service et les soins aux administrés.

Le vrai sens du projet paritaire se révèle clairement. La complémentarité n'est autre que l'institutionnalisation de la division genrée du travail dans le champ politique. C'est probablement pour cette raison que la loi sur la parité n'a rencontré que de faibles oppositions, le plus souvent formelles, centrées sur des questions de Droit. En entrant en politique, les femmes n'y entrent pas comme des concurrentes mais comme des compléments.

Complémentarité

La revendication de la «féminité» et des dispositions qui lui sont associées destine tout «naturellement» les nouvelles élues à intervenir dans une sphère bien particulière de l'action publique, le *welfare* et de façon plus générale ce que Michel FOUCAULT appelle la biopolitique.⁵⁴ Ce fait a déjà été observé dans des pays où la proportion de femmes dans le champ politique est devenue relativement importante. Birt SIIM⁵⁵ note au sujet de la Scandinavie et plus particulièrement de la Suède que le pouvoir des hommes et des femmes n'y est pas pour autant équivalent et que l'on a attribué aux femmes les secteurs liés à la gestion et à la reproduction des populations alors que les hommes conservaient les secteurs liés à l'économie, à la production et à l'innovation. Au sujet de la Finlande, An-

54 Ce qui, notons le au passage, fait d'elles une pièce maîtresse dans l'approfondissement du processus qui mène au passage d'une société de discipline à une société de contrôle, d'un pouvoir essentiellement répressif à un biopouvoir, pouvoir sur la vie, qui cherche toujours plus à l'investir et à la contrôler. Voir Foucault, op. cit., pp.175-211 ; Michaël Hardt, Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exils, 2000, 559 p., pp.47-69.

55 « Genre, pouvoir et démocratie : éléments du débat en Scandinavie » in Alisa Del Re, Jacqueline Heinen, (dir.), *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats-providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996, 320p., pp. 75-95.

nelli Anttonen en arrive à peu près aux mêmes conclusions⁵⁶ Malgré une représentation favorable depuis le début des années 1970, les femmes ne disposent en réalité que d'un pouvoir restreint et restent assignées à la gestion des questions familiales ou sociales, les inégalités se maintiennent et le statut de l'homme chef de famille n'a pas été remis en question. Etant donné la façon dont les candidates que nous avons rencontrées se positionnent et envisagent leur action politique, des évolutions similaires risquent de se produire aussi en France où sous couvert d'une redistribution et d'un partage s'opère une recomposition des hiérarchies. Il est par exemple tout à fait significatif que la parité n'ait pas été appliquée aux conseils généraux, antichambre du Sénat, et que rien ne garantit que les femmes pourront entrer dans les mêmes proportions que les hommes dans les assemblées intercommunales vers lesquelles vont être transférés d'importants pouvoirs⁵⁷. Dans ces conditions, il nous semble que la grande visibilité donnée au processus d'inclusion en cours masque des processus plus subtils d'exclusion et plus précisément d'auto-exclusion puisqu'il n'est même pas nécessaire de demander aux candidates qu'elles restent à leur place, elles la choisissent d'elles-mêmes. En effet, l'idée selon laquelle les femmes ont droit à une place mais que celle-ci n'est pas forcément celle des hommes, ou comme le dit une candidate, qu'« *elles ont un rôle à gagner[...] un rôle complémentaire par rapport à l'homme* », est très partagée. Ainsi, les candidates - celles que nous avons interrogées mais aussi celles auxquelles ont eu affaire les cadres locaux et les formatrices que nous avons rencontrés - souhaitent souvent entrer dans le champ politique sans vouloir y faire de politique. S'il s'agit sans doute d'un rejet de la « politique politicienne », en l'absence

de changements dans les règles, ce rejet risque surtout de les mener à occuper une position subalterne dans le jeu. Souvent, elles ne se voient pas briguer un mandat au-delà du conseil municipal ou comme le dit une responsable locale du RPR, elles veulent « *servir les gens mais pas directement la République* ». Lors de sessions de formation, quand les formatrices tentaient d'inciter les stagiaires à participer aux assemblées intercommunales ou à chercher à accéder à des scrutins aux enjeux plus importants, celles-ci restaient, pour la plupart, perplexes. Elles admettaient qu'il fallait que les femmes le fassent mais ne se voyaient pas le faire elles-mêmes. Ce principe de division des niveaux d'intervention est en grande partie déterminé par l'opposition entre professionnels et profanes mais la dimension du genre n'en est pas absente puisque si beaucoup de femmes sont considérées et se considèrent comme « inaptées » ou « incompétentes », c'est parce que leur présence dans le jeu politique - qui reste un jeu marqué par *Vethos* viril dont les règles ont été produites par et pour les hommes - ne va pas de soi. Les distinctions entre les domaines qui relèvent du masculin et ceux qui relèvent du féminin apparaissent clairement dans les représentations dominantes de la place des femmes dans la division du travail municipal dont le principe de classification n'est autre que le genre : les femmes seraient particulièrement destinées à remplir certaines fonctions, à s'occuper de certains domaines (reproduction, gestion quotidienne...) et leur inclusion en politique est principalement pensée ainsi qu'accomplie à l'intérieur de ce cadre restrictif. Certaines candidates y voient non seulement la continuation mais aussi la reconnaissance du travail qu'elles - i.e. les femmes en général - accomplissaient jusque là en dehors du champ politique, travail tout entier orienté vers les soins, l'entretien, l'assistance, l'entraide, la solidarité, le bénévolat etc. (« *elles vont continuer à faire la même chose sous une étiquette politique, c'est tout* »). Il est par exemple significatif qu'à la question d'une formatrice concernant les compétences du conseil municipal, les cinq premiers domaines cités par les participantes aient été les affaires scolaires, les affaires sociales, l'environnement, la culture et

56 « L'Etat-providence, les femmes et la citoyenneté », in *ibid.*, pp.99-115.

57 Ajoutons à cela le transfert de pouvoir entre le champ politique et le champ économique - qui demanderait à être étudié sérieusement - et que le pouvoir politique national lui-même est de plus en plus réduit au profit d'instances transnationales (politique, juridique et surtout économiques). Voir, par exemple, Michaël Hardt, Antonio Negri, *op. cit.*

le patrimoine⁵⁸ Mais il n'est même pas la peine de chercher l'expression de leur auto-assignation dans des manifestations spontanées dont l'origine se situe en deçà du niveau de la conscience. Les candidates revendiquaient une place «autre» tout en nourrissant, pour certaines, l'espoir que la valorisation de la «féminité» et des valeurs qui y sont attachées auront un effet général sur la pratique politique et la société.

Souvent, c'est en référence à la maternité comme instance de production de l'« identité » et de la « sensibilité féminines » qu'implicitement ou explicitement les candidates justifiaient leur entrée dans le champ politique et définissaient les domaines où elles se sentaient légitimement compétentes pour intervenir ce qu'elles exprimaient par leur intérêt pour certains domaines, le désir de faire certaines choses, le sentiment d'être en mesure de se rendre utile etc. Et effectivement, très souvent c'était plus en tant que mère qu'en tant qu'élues qu'elles réfléchissaient aux besoins de leur ville et de sa population. Ce qui les préoccupe - i.e. ce dont elles parlaient, ce par quoi elles cherchaient à montrer la spécificité du « regard des femmes sur la ville » - ce sont les places en crèche, l'enseignement, la jeunesse, la sécurité routière, la taille des trottoirs pour y faire passer les landaus etc. Par analogie, leur action pourrait être qualifiée de syndicale ou catégorielle. Leur présence en politique va peut-être servir à mieux prendre en compte les besoins des mères, en particulier pour concilier famille et travail, mais elle ne remet pas en cause le fait que le travail domestique continue et continuera à leur être attribué et que ce n'est jamais aux hommes que l'on demande de concilier. Mais pour la plupart, elles ne perçoivent pas l'essentialisation de leur rôle social comme négatif. Elles sont au contraire reconnaissantes que ce rôle soit valorisé et qu'on leur permette de prendre des responsabilités politiques dans des domaines tels que l'enfance, les affaires sociales ou les personnes âgées qui font appel aux dispositions

⁵⁸ Nous avons retrouvé ces mêmes domaines dans les aspirations des candidates et dans les domaines de compétences attribués à celles qui ont été élues.

qui leur permettent chaque jour de gérer à la fois leur travail, leur famille, leur activité associative ou politique etc. Et comme le dit une cadre départementale du PS « ça arrange tout le monde parce que les hommes à la petite enfance, c'est quand même rarissime. [...] Les délégations importantes avec des budgets importants, comme l'urbanisme, les transports, en général, c'est pas donné aux femmes ». Comme elles ne cherchent pas pour le moment à assumer plus de responsabilités ou à sortir de leurs domaines statutaires de compétence, en entrant dans les conseils municipaux, les femmes ne constituent donc pas une menace, elles n'entrent pas en compétition avec les agents qui occupent déjà une position. Elles ont effectivement récupéré les places de quelques conseillers, mais les cadres avouent souvent que cela leur a permis d'éliminer des personnes dont ils cherchaient à se séparer. En définitive, ceux qui détiennent le pouvoir et les postes prestigieux ont toutes les chances de les conserver encore un moment, en tout cas de ne pas avoir à les partager avec des femmes. Car si la «féminité» est une source de savoir et de savoir-faire, de dispositions et de valeurs - qui en elles-mêmes ne sont ni négatives, ni positives - elle est aussi un « horizon des prétentions »⁵⁹ .

Christine Delphy qualifie la revendication de l'égalité dans la différence d'absurde et dangereuse⁶⁰ Elle est absurde parce que les différences sont des constructions sociales naturalisées qui justifient des hiérarchies. Elle est dangereuse du point de vue de la libération des femmes d'une part parce qu'elle est une reconnaissance de principes androcentriques, produits de l'histoire des rapports sociaux de sexe, donc de la domination masculine, et d'autre part parce qu'elles les obligent à être différentes pour être reconnues. En effet, si ce qui justifie leur entrée en politique - et plus généralement leur position dans la division sociale du travail - c'est « un apport complémentaire », si leur rôle social ne se voit attribuer de valeur que sous cet aspect là, c'est à dire celui de la maternité sociale (ou symboli-

⁵⁹ Pinto, art. cit., p39.

⁶⁰ Op. cit., 2001, p.41.

que), elles sont tenues de s'y conformer pour être acceptées. Elles doivent présenter les caractéristiques spécifiques de leur groupe et rester dans les limites qui le définissent. Ainsi selon les normes androcentriques, pour être valorisées, elles doivent être attentives, généreuses, dévouées, disponibles etc. mais surtout pas arrivistes, ambitieuses, agressives, calculatrices etc., elles doivent servir et ne pas aspirer au pouvoir. Comme la secrétaire avec son patron, la femme politique est donc l'opposée complémentaire de l'homme politique⁶¹ Dans cette perspective, il semble bien qu'en instituant le genre, en en faisant le cadre d'une répartition du travail politique, la parité, sous ses apparences de «révolution», soit bien plus une «contre-révolution symbolique»⁶² En ce sens, elle n'est pas un outil de l'égalité mais bien, au minimum, un outil du *statu quo*, sinon du *backlash*, i.e. de la réaction.

Conclusion

Au terme de cet article, nous devons conclure, provisoirement et à titre d'hypothèse, que la parité ne peut être ni un moyen de changer la politique, ni un moyen de l'égalité entre hommes et femmes. L'intégration des femmes dans le champ politique, telle que nous l'avons observée et interprétée, ne permet pas d'espérer que se développe une dynamique de subversion susceptible d'en changer les règles et les enjeux, notamment ceux qui déterminent ce qui peut ou doit faire légitimement l'objet d'un traitement politique - i.e. ce qui constitue un problème politique légitime -, d'amorcer une révolution symbolique et de faire passer la question des moyens d'arriver à l'égalité dans le débat politique. Au contraire, elle est accompagnée d'un acte de reconnaissance des normes des agents dominants qui perpétue les catégorisations et les hiérarchisations liées au genre et à la césure agents politiques passifs / agents politiques actifs. Dans ces conditions, les schèmes

61 Pinto, art. cit., p.39.

62 Selon l'expression que Pierre Bourdieu utilise pour qualifier «la révolution conservatrice néolibérale» (in *Contre-feux 2*, Paris, Raisons d'agir, 2001, 109 p., p.37) et qui caractérise toute révolution conservatrice.

pratiques et symboliques que les candidates, dont certaines sont aujourd'hui élues, mettaient en œuvre restaient conformes à cette double domination. Tout est donc en train de se passer comme si, au-delà des apparences qui peuvent laisser penser que la parité est une avancée pour l'égalité entre hommes et femmes, les inégalités se recomposaient et que les écarts structurels étaient maintenus, voire pérennisés. En ce sens, la parité apparaît comme une réforme qui change tout pour que rien ne change.⁶³ Elle est une mesure de type équitable qui cherche à palier une situation inégalitaire sans remettre en question la matrice des inégalités et qui contribue ainsi à la masquer, la laissant hors de toute interrogation et de toute problématisation. Elle sauve les apparences et en faisant cela elle tend à interdire toute réflexion globale sur les rapports sociaux de sexe que seule une approche holiste permettrait de transformer. Nous faisons l'hypothèse que les femmes sont en train d'être intégrées dans le champ politique sous un mode complètement différent de celui des hommes. Avant même d'être intégrées, elles sont déjà marginalisées, cantonnées dans des tâches subalternes pour lesquelles elles se sentent elles-mêmes le mieux accordées. «On observe ainsi que, lorsque les contraintes externes s'abolissent et que les libertés formelles - droit de vote, droit à l'éducation, accès à toutes les professions, y compris politiques - sont acquises, l'auto-exclusion et la «vocation» (qui «agit» de manière négative autant que positive) viennent prendre le relais de l'exclusion expresse.»⁶⁴ Le vrai sens de «faire de la politique autrement» est donc de faire une politique «autre», dont les

63 Deux chiffres nous permettent de mesurer l'hypocrisie des discours sur le partage du pouvoir entre hommes et femmes : à l'issue du double scrutin municipal et cantonal, les femmes, ne représentent que 6.9% des maires des villes de plus de 3500 habitants et 9.8% des conseillers généraux. (Source :Ministère de l'intérieur) On peut ajouter à cela le fonctionnement antidémocratique des assemblées intercommunales d'où les femmes ont de grandes chances d'être exclues. Il serait aussi intéressant de connaître la répartition des délégations, la composition des exécutifs, la « durée de vie » des élues municipales et d'étudier directement leur activité ordinaire.

64 Bourdieu, op. cit., 1998, p.45.

agents sont, elles aussi, «autres» par rapport à la référence masculine. Cette politique «autre» n'est évidemment pas exclusive, elle s'applique à des domaines particuliers. Ainsi, nous pensons que nous sommes en train d'assister à l'établissement une «cartographie symbolique de la compétence politique féminine»⁶⁵ par la constitution d'un sous-espace politique largement hétéronome dans lequel la plupart des nouvelles élues risquent de se faire enfermer, de s'enfermer elles-mêmes, d'enfermer celles qui leur succéderont et dont il leur sera difficile de sortir.

Bien évidemment, les logiques présentes dans la réalité ne sont pas aussi univoques que la description que nous en avons donné peut le laisser entendre. Nous avons en effet observé des logiques concurrentes et à partir des données que nous avons recueillies, nous aurions pu faire une place dans notre travail à ce qui pourrait constituer les prémisses d'une contestation du genre et de l'affirmation par quelques femmes d'une volonté de changer la politique. Mais nous avons choisi, dans un premier temps, de privilégier l'étude des contraintes réelles plutôt que celle d'aspirations très minoritaires émises en entretien qui ne peuvent constituer, dans l'état actuel des rapports de force, un véritable programme d'action politique. Cela étant, il est aussi possible que la revendication de la différence soit essentiellement stratégique et qu'elle ne présume en rien de l'action que les femmes mèneront une fois installées, c'est d'ailleurs dans cette perspective que des féministes dites «égalitaristes» se sont ralliées au projet paritaire. Mais d'après nos observations, il semble que cette stratégie soit vouée à l'échec : c'est bien l'idéologie de la différence qui, soutenue par la force de l'évidence, semble l'avoir emporté dans cette lutte symbolique. Bien qu'improbables dans l'état actuel des choses et portées par une fraction sûrement minoritaire des nouvelles élues, des logiques de subversion et de contestation de l'ordre politique et de l'ordre masculin existent donc, au moins dans les discours. Ce qui nous empêche d'éliminer toute potentialité de transformation. De plus, en permettant à de nom-

breuses femmes de s'engager à l'extérieur et par son aspect exemplaire, la parité peut devenir un révélateur des contradictions entre l'exploitation domestique et l'aspiration à l'égalité des conditions. Nos résultats restent donc très fragmentaires et demanderaient à être complétés par un suivi du processus d'intégration et de l'action des femmes dans les conseils municipaux. Il est tout à fait possible que sous l'impulsion de quelques élues réfractaires à la recomposition des hiérarchies et à leur mise à l'écart ou désireuses d'engager une action des femmes pour leurs intérêts, un mouvement collectif se forme et puisse produire des effets. Nous en avons observé un exemple en Bretagne où sur l'initiative d'une association féministe s'est constitué un réseau d'élues susceptible de devenir le cadre d'une action politique transversale et autonome. Il faudrait peut-être aussi étudier la socialisation politique des entrants pour voir en quoi elle est différente et en quoi elle est similaire à celle des entrantes. Tout cela reste donc à suivre et mériterait que l'intérêt proclamé des agents politiques au pouvoir pour la question des rapports sociaux de sexe se traduise par le financement d'évaluations sérieuses et critiques de la «féminisation» du champ politique. En attendant, nous espérons avoir apporté quelques éléments au débat politique sur les moyens pour arriver à l'égalité, en particulier en mettant l'accent sur le fait que l'existence du courant de la différence est préjudiciable au développement du féminisme et à la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes. De plus, par notre description des processus de socialisation politique nous pensons avoir montré que la redéfinition des frontières du champ politique ne pouvait être abandonnée à ses seuls agents et qu'ici comme ailleurs, la lutte restait la seule voie de la transformation sociale.

65 Muel-Dreyfus, op.cit., p.215.